

## **1 - Comment procéder pour mettre en place une lunchbox au lieu de la cantine?**

Pour passer votre enfant de cantine à lunchbox, veuillez en faire la demande sur EDUKA, sur l'icône "Informations Elèves et Parents" avant la fin du trimestre en cours pour être prise en compte le trimestre suivant.

## **2 - Puis-je inscrire mon enfant à la cantine seulement certains jours de la semaine?**

Le choix cantine ou lunchbox n'est pas modulable en fonction des jours de la semaine et s'applique pour un trimestre entier au minimum.

## **3 - Puis-je changer de régime (lunchbox/cantine) en cours de trimestre?**

Le régime choisi ne peut pas être modifié en cours de trimestre sauf si l'enfant déclare un PAI (changement possible dès le début du mois suivant). Il convient alors de prendre contact avec les infirmières pour la mise en place d'une lunchbox "médicale".

## **4 - AES du vendredi (pour l'élémentaire): mon enfant fait une AES le vendredi en début d'après-midi, dois-je signaler s'il est sous lunchbox?**

Le régime général (cantine ou lunchbox) s'appliquera pour le repas du vendredi midi dans le cadre de l'AES. Le régime ne pourra pas être modifié en cours de session (sessions semestrielles ou annuelles).

## **5 - Mon enfant pourra-t-il quand même bénéficier du pique-nique pour les sorties scolaires si nous avons choisi la lunchbox au lieu de la cantine?**

Le pique-nique des sorties scolaires fait partie du forfait "cantine". Il doit donc être fourni par les parents si l'enfant est sous lunchbox.

## **6 - La lunchbox est-elle déposée quelque part en début de journée ou mon enfant devra-t-il la transporter avec lui toute la journée?**

La lunchbox est déposée dans la classe en maternelle ou élémentaire, et reste sous la responsabilité des élèves au collège et au lycée.

## **7 - Peut-on mettre la lunchbox dans un frigo pendant la matinée et est-il possible de réchauffer la lunchbox au moment du repas?**

Non, il faut prévoir des contenants adaptés (marqués avec nom et classe).

## **8 - Les enfants sous lunchbox ont-ils un endroit spécial pour déjeuner ou sont-ils avec leurs camarades à la cantine?**

Les enfants sous lunchbox déjeunent avec leurs camarades à la cantine.

## **9 - Les enfants sous lunchbox peuvent-ils utiliser les couverts, serviettes, verres fournis par le prestataire de restauration?**

Non, tout doit être amené par les enfants qui doivent être parfaitement autonomes pour le déjeuner.

## **10 - Que se passe-t-il si mon enfant oublie la lunchbox à la maison ou dans les transports?**

Il prendra son repas à cantine et sera facturé 10\$ (par Giro).

## **11 - Certains aliments sont-ils interdits dans les lunchbox?**

Les arachides et fruits à coque (amandes, noisettes, pignons, pistaches, noix de cajou, noix du Brésil, macadamia, noix de pécan, ...) et les aliments en contenant sont proscrits à l'IFS car ils représentent un très haut risque allergique.

Une alimentation équilibrée est encouragée en évitant les produits trop gras, trop sucrés et trop salés. Dans le cadre du développement durable, il est préférable d'utiliser des contenants réutilisables et de limiter les emballages à usage unique (sacs plastiques, etc).

## **12 - Puis-je faire livrer la lunchbox à l'école?**

Aucune livraison ne sera possible, les élèves doivent arriver à l'école avec leur lunchbox.